

Programme de formation en présentiel
« Développer l'activité officinale grâce à l'observance ».

CATEGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : **Action de formation**

Cette action a pour but (article L.6313-3) de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste, à l'évolution de leur emploi ainsi qu'au maintien dans leur emploi, et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste.

TARIF

Le catalogue des formations présentant notre tarif est disponible sur medissimo.fr.

OBJECTIF

L'objectif de la formation est de réaliser des suivis d'observance numériques à l'Officine. Le suivi d'observance en interPRO joue un rôle important dans la croissance officinale en encourageant la fidélité à long terme des patients, en renforçant la réputation de la pharmacie en tant qu'acteur engagé dans la qualité de vie des patients et enfin, en mettant en avant l'image de la pharmacie en tant que membre essentiel de l'équipe de soins de santé. Cela se traduit par une meilleure qualité de soins pour les patients et une augmentation des recommandations positives de bouche à oreille qui attire de nouveaux clients.

A l'issue de cette formation, les apprenants sont en mesure d'utiliser la plateforme Medissimo de bon usage du médicament, et ses applications qui permettent la traçabilité totale du circuit du médicament et le suivi des traitements en interprofessionnalité.

En pratique, les apprenants pourront :

- Délivrer les traitements sous traçabilité totale du circuit et organiser l'interPRO,
- Utiliser les outils de collecte et de partage des données d'observance,
- Présenter le suivi d'observance aux infirmiers et aux médecins, l'étendre aux familles,
- Produire des bilans d'observance disponibles pour les cercles de soins, et en particulier pour les médecins dans le DMP,
- Evaluer le potentiel de patients pouvant bénéficier du suivi d'observance et le proposer.

PUBLIC CONCERNE

Le public concerné est :

- Le pharmacien titulaire,
- Le pharmacien adjoint,
- Le préparateur en pharmacie.

PREREQUIS

Pour suivre cette formation, il faut un ordinateur sonorisé et connecté à internet.

ACCESSIBILITE - HANDICAP

Nous prenons en compte les besoins spécifiques de nos apprenants. Pour toute demande particulière, Monsieur Emmanuel Leclerc, notre référent handicap est à votre disposition par mail eleclerc@medissimo.fr.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription est réputée acquise lorsque le devis ou le bon de commande est signé.

La pharmacie reçoit par mail (i) le contrat de formation à signer (ii) le programme de formation (iii) le règlement intérieur et (iv) les conditions générales d'utilisation.

Les apprenants reçoivent chacun une convocation par mail, dans un délai d'une semaine. Sur cette convocation figurent la date, les horaires et le lieu de formation. Cette convocation donne accès à la plateforme pédagogique pour compléter le questionnaire d'analyse des besoins qui sera analysé par l'intervenant pour ajuster le contenu de la formation.

La plateforme pédagogique contient le déroulé de la formation, les ressources documentaires, les e-modules et les questionnaires.

Le délai d'accès à la plateforme est immédiat à compter de la réception de la convocation.

DUREE DE LA FORMATION

La formation dure 4 heures.

ELEMENTS MATERIELS DE LA FORMATION

Lieu et date : La formation a lieu à la pharmacie d'officine, à une date convenue à l'avance avec le pharmacien titulaire. Cette formation a lieu en présence des apprenants sous la supervision du pharmacien titulaire.

Medissimo

8 Rue Charles Edouard Jeanneret – 78300 - POISSY

SIRET 43485620900045 – APE 6201Z - SAS au capital de 2 525 000 € - TVA Intracommunautaire FR22 434 856 209

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11788440978 du préfet de région d'Île de France

Support technique et moyens d'assistance : Nos conseillères santé, préparatrices en pharmacie sont disponibles pour accompagner à distance les apprenants par téléphone, par mail ou par chat de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi au 01 30 06 30 06. En cas de difficulté, nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 48 heures.

Documentation : Les ressources documentaires sont disponibles sur la plateforme pédagogique.

Équipement : L'intervenant s'appuie sur la plateforme pédagogique, les applications numériques et les prérequis.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- **La méthode expositive** : Cette méthode vise à acquérir des informations par la présentation de contenus.
- **La méthode expérientielle** : Cette méthode met en place un apprentissage par la pratique. L'apprenant met en pratique ce qui lui a été montré. Cette technique permet un apprentissage en conditions réelles.

COMPETENCES DE NOS FORMATEURS

Nos formateurs sont des spécialistes de la pharmacie, de la préparation des doses à administrer, de l'observance et du bon usage du médicament. Nos formateurs assurent des formations depuis plusieurs années, ils sont formés chez MEDISSIMO à la qualité du circuit du médicament en pilulier et à la plateforme numérique qui le sécurise.

CONTENU ET DEROULE DE LA FORMATION

- Accueil des participants
- Essentiels sur le bon usage du médicament et Plateforme Medissimo (15')
- Application web en pharmacie pour sécuriser le circuit et favoriser l'observance (60')
- Interfaces LGO et DMP pour les interopérabilités (15')
- Collecte de l'observance au domicile (60')
- Bilan d'observance partagé par le cercle de soin et exporté dans le DMP (30')
- Comment développer les patients à l'officine ? (60')
- Questionnaire d'évaluation à chaud et émargement
- Remerciements et clôture de la formation

MODALITES D'EVALUATION

Pour valider cette formation, les apprenants réalisent un quiz pendant la formation et reçoivent un certificat de formation après la réception du questionnaire d'évaluation à chaud sous réserve d'avoir signé la feuille d'émargement.

Medissimo

8 Rue Charles Edouard Jeanneret – 78300 - POISSY

SIRET 43485620900045 – APE 6201Z - SAS au capital de 2 525 000 € - TVA Intracommunautaire FR22 434 856 209

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11788440978 du préfet de région d'Île de France

A réception d'un courriel au plus tard 2 mois après la formation, une évaluation à froid est à compléter pour évaluer l'impact de la formation sur l'emploi des apprenants. Pour s'améliorer dans le temps, les apprenants bénéficient d'un télé suivi par nos conseillères santé.